

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 472

présenté par

M. Apparü, M. Martin, M. Solère, M. Vitel, M. Aubert, M. Douillet, M. Fromion, Mme Genevard,  
M. Riester, M. Perrut et M. Decool

-----

**ARTICLE PREMIER****(RAPPORT ANNEXÉ)**

À la première phrase de l'alinéa 125, supprimer les mots :

« dès la rentrée scolaire de 2013 et achevée ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Au vu de l'impréparation de la réforme des rythmes scolaires, il apparaît plus qu'indispensable de la repousser à la rentrée 2014.